

Les réponses à connaître pour bien utiliser le module Expadon 2 – Agrément (tous publics)

Questions	Réponses
Documentations et accès à la plateforme Expadon 2	
J'ai besoin de consulter le guide utilisateur et visualiser les tutoriels vidéos, ils sont accessibles comment ?	<ul style="list-style-type: none"> - Pour un professionnel : le guide utilisateur et les tutoriels sont disponibles sur https://expadon.fr/fr/sites/infocom-site/accueil/documentation-et-information-agr.html - Pour un instructeur ou un agent à l'ambassade : les guides utilisateurs sont disponibles sur l'espace documentaire de Resytal.
Comment accéder à Expadon 2 ?	Pour les professionnels ou pour les agents de l'administration, l'accès à Expadon 2 Agrément s'effectue avec ce lien https://www.expadon.fr/
Recherche	
La recherche d'une demande d'agrément ou d'un agrément accordé ne donne aucun résultat ?	<p>Plusieurs explications possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche est effectuée avec des critères portant sur le statut d'une demande ou d'un agrément : <ul style="list-style-type: none"> - des critères saisis peuvent être contradictoires ou ; - des critères pré-saisi par défaut dans Expadon 2 peuvent être contradictoires ; <p>Il est préconisé de cocher tous les statuts par rapport aux statuts prédéfinis pour votre rôle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche est effectuée avec des critères portant sur le numéro de SIRET d'un établissement ou le couple pays/produit : <ul style="list-style-type: none"> - le numéro de SIRET ou le couple pays/produit n'est pas bon ; <p>Il est préconisé de saisir le minimum de critères de recherche pour limiter le risque d'erreur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche est effectuée à partir du numéro agrément CE : <ul style="list-style-type: none"> - le numéro agrément CE doit être au format XXYYYYZZZ ou XX.YYY.ZZZ ; <p>Si le résultat ne ramène aucun résultat pour l'un des formats saisi, il est conseillé de saisir avec l'autre format.</p>

<p>Dans les écrans de recherche, comment utiliser la nomenclature douanière comme critère de recherche ?</p>	<p>Il est conseillé de ne renseigner que le code ISO du pays (2 caractères) et ne pas renseigner les autres champs.</p>																																		
<p>Quand je fais une recherche avec le SIRET de mon établissement, je ne retrouve aucun de mes dossiers, quelles sont les causes de cette recherche infructueuse ?</p>	<p>Plusieurs explications possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le SIRET saisi est erroné - Le SIRET a fait l'objet d'un « copier-coller », un espace a été rajouté à la fin du SIRET - Il s'agit d'un nouveau SIRET qui n'a pas fait l'objet de déclaration au niveau de votre habilitation. Veuillez contacter votre administrateur local pour associer ce SIRET dans vos données périmétriques. Si ce nouveau SIRET ne figure pas non plus dans les données périmétriques de votre administrateur local, ce dernier doit contacter l'administrateur national pour en faire la demande en écrivant à assistance.expadon2@franceagrimer.fr - Il y a un transfert d'activité d'un établissement existant vers le nouvel établissement, une opération informatique de bascule des données de l'ancien établissement vers le nouvel établissement est nécessaire, vous devez contacter les gestionnaires de FranceAgriMer pour connaître la procédure : agrement-export@franceagrimer.fr Cette procédure concerne les dossiers au statut « Accordé ». 																																		
<p>Je souhaite faire une recherche de mes agréments ou de mes dossiers par rapport à un produit, la solution que propose Expadon 2 est fastidieuse, avez-vous une autre solution plus simple et plus efficace ?</p>	<p>La solution est de saisir le code produit parmi la liste des codes ci-dessous (extraction du 13/07/2022 classés par pays) :</p> <table border="1" data-bbox="965 855 2123 1347"> <thead> <tr> <th>Pays</th> <th>Produit</th> <th>Code produit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Afrique du Sud</td> <td>Aliments pour animaux de compagnie</td> <td>ZAAA01</td> </tr> <tr> <td>Afrique du Sud</td> <td>Produits carnés</td> <td>ZAVIA01</td> </tr> <tr> <td>Afrique du Sud</td> <td>Protéines Animales Transformées PAT</td> <td>ZAABC01</td> </tr> <tr> <td>Arabie Saoudite</td> <td>Laits et produits laitiers (infantile)</td> <td>SALAI01</td> </tr> <tr> <td>Arabie Saoudite</td> <td>Œufs et ovoproduits</td> <td>SAOE01</td> </tr> <tr> <td>Arabie Saoudite</td> <td>Produits de la pêche et d'aquaculture</td> <td>SAPPO01</td> </tr> <tr> <td>Arabie Saoudite</td> <td>Viande bovine</td> <td>SAVPB01</td> </tr> <tr> <td>Arabie Saoudite</td> <td>Viande de volailles</td> <td>SAVPH01</td> </tr> <tr> <td>Argentine</td> <td>Génétiques animales</td> <td>ARGX01</td> </tr> <tr> <td>Argentine</td> <td>Tous Produits Consommation Humaine</td> <td>ARCHU01</td> </tr> </tbody> </table>		Pays	Produit	Code produit	Afrique du Sud	Aliments pour animaux de compagnie	ZAAA01	Afrique du Sud	Produits carnés	ZAVIA01	Afrique du Sud	Protéines Animales Transformées PAT	ZAABC01	Arabie Saoudite	Laits et produits laitiers (infantile)	SALAI01	Arabie Saoudite	Œufs et ovoproduits	SAOE01	Arabie Saoudite	Produits de la pêche et d'aquaculture	SAPPO01	Arabie Saoudite	Viande bovine	SAVPB01	Arabie Saoudite	Viande de volailles	SAVPH01	Argentine	Génétiques animales	ARGX01	Argentine	Tous Produits Consommation Humaine	ARCHU01
Pays	Produit	Code produit																																	
Afrique du Sud	Aliments pour animaux de compagnie	ZAAA01																																	
Afrique du Sud	Produits carnés	ZAVIA01																																	
Afrique du Sud	Protéines Animales Transformées PAT	ZAABC01																																	
Arabie Saoudite	Laits et produits laitiers (infantile)	SALAI01																																	
Arabie Saoudite	Œufs et ovoproduits	SAOE01																																	
Arabie Saoudite	Produits de la pêche et d'aquaculture	SAPPO01																																	
Arabie Saoudite	Viande bovine	SAVPB01																																	
Arabie Saoudite	Viande de volailles	SAVPH01																																	
Argentine	Génétiques animales	ARGX01																																	
Argentine	Tous Produits Consommation Humaine	ARCHU01																																	

Argentine	Tous Produits Non Consommation Humaine	ARNCHU01	
Arménie	Denrées animales et produits d'origine animale	AMD01	
Biélorussie (Bélarus)	Alimentation animale	BYAA01	
Biélorussie (Bélarus)	Denrées animales et produits d'origine animale	BYD01	
Bolivie, Etat Plurinational de	Génétique aviaire	BOGX01	
Brésil	Génétique aviaire	BRGX01	
Brésil	Lait et produits laitiers	BRLAI01	
Brésil	Œufs et ovoproduits	BROE01	
Brésil	Porcs reproducteurs	BRPCA01	
Brésil	Produits apicoles	BRMIA01	
Brésil	Produits carnés	BRVIA01	
Brésil	Produits de la pêche	BRPPO01	
Canada	Aliments pour animaux de compagnie	CAAA01	
Canada	Bois et plants de vigne	CA11701	
Canada	Mollusques bivalves	CAPP01	
Canada	Œufs et ovoproduits	CAOE01	
Canada	Produits carnés	CAVIA01	
Chili	Alimentation animale	CLALI01	
Chili	Denrées animales et produits d'origine animale	CLD01	
Chili	Génétique aviaire (Œuf à couvrir et oisillon d'un jour)	CLGX01	
Chili	Génétique ruminants	CLSPAED01	
Chili	Porcs reproducteurs	CLPCA01	
Chili	Semence équine	CLSPC1	
Chine	Additifs et prémélanges	CNAA02	
Chine	Echalotes de consommation	CNEC001	

Chine	Génétique aviaire	CNGX01	
Chine	Génétique bovine	CNSPA01	
Chine	Kits de diagnostic - produits techniques	CNGO01	
Chine	Kiwis	CN001101	
Chine	Lapins reproducteurs	CNAME01	
Chine	Ovoproduits	CNOE01	
Chine	Petfood	CNAA01	
Chine	Plumes et duvets	CNPEP01	
Chine	Pommes	CN001102	
Chine	Produits carnés	CNVIA01	
Chine	Produits carnés - Entreposage	CNVIA02	
Chine	Produits de la pêche	CNPPO01	
Chine	Produits laitiers (hors infantile)	CNLAI01	
Chine	Produits laitiers infantiles	CNLAI50	
Chine	Protéines Animales Transformées	CNABC01	
Colombie	Denrées animales et produits d'origine animale	COD01	
Colombie	Génétique aviaire	COGX01	
Colombie	Semence bovine	COSPA01	
Colombie	Semence équine	COSPC01	
Corée (du sud), République de	Kits de diagnostic - produits techniques	KRGO01	
Corée (du sud), République de	Kiwis	KR001101	
Corée (du sud), République de	MFDS Œufs et ovoproduits	KROE01MFDS	
Corée (du sud), République de	MFDS Produits de la pêche	KRPRO01MFDS	
Corée (du sud), République de	Produits carnés	KRVIA01	
Corée (du sud), République de	Produits carnés stérilisés - MFDS	KRVIA02MFDS	
Corée (du sud), République de	Produits laitiers MFDS	KRLAI01MFDS	
Corée (du sud), République de	Protéines Animales Transformées	KRABC01	
Corée (du sud), République de	Semence bovine	KRSPA01	

Corée (du sud), République de	Semence porcine	KRSPB01	
Costa Rica	Denrées animales	CRD01	
Dominicaine, République	Génétique aviaire	DOGX01	
Egypte	Viande bovine	EGVPB01	
Egypte	Viande de volailles	EGVHV01	
El Salvador	Génétique aviaire	SVGX01	
Etats Unis d'Amérique	Fromage à pate molle pasteurisé	USPL01	
Etats Unis d'Amérique	Pommes et poires	US001101	
Etats Unis d'Amérique	Produits carnés	USVIA01	
Hong-Kong	Lait et produits laitiers	HKLAI01	
Hong-Kong	Œufs et ovoproduits	HKOE01	
Indonésie	Lait et produits laitiers	IDLAI01	
Indonésie	Œufs et ovoproduits	IDOE01	
Indonésie	Produits carnés	IDVIA01	
Iran, République Islamique	Viande bovine	IRVPB01	
Israël	Produits carnés	ILVIA01	
Japon	Viande porcine - Protocole 1	JPVPC01	
Japon	Viande porcine - Protocole 2	JPPVC01	
Japon	Viande rouge	JPVP01	
Kazakhstan	Denrées animales et produits d'origine animale	KZD01	
Kenya	Denrées animales et produits d'origine animale	KND01	
Malaisie	Lait et produits laitiers	MYLAI01	
Malaisie	Œufs et ovoproduits	MYOE01	
Malaisie	Produits carnés	MYVIA01	
Malaisie	Viande porcine	MYVPC02	
Maroc	Plants fruitiers en zone tampon feu bactérien	MA113201	

Mexique	Protéines Animales Transformées PAT	MXABC01	
Mexique	Viande de porc	MXVPC01	
Pérou	Génétique aviaire	PEGX01	
Pérou	Génétique bovine	PESPEMA01	
Philippines	Pommes	PH001101	
Philippines	Produits carnés	PHVIA01	
Philippines	Protéines Animales Transformées	PHABC01	
Singapour	Foie gras cru et viandes de volailles réfrigérées	SGVPHP01	
Singapour	Génétique aviaire	SGGX01	
Singapour	Lait infantile/maternisé (0-12 mois)	SGLAI01	
Singapour	Œufs et ovoproduits	SGOE01	
Singapour	Viandes blanches	SGVIA01	
Singapour	Viandes rouges	SGVPBD01	
Taïwan	Aliments pour animaux de compagnie	TWAA01	
Taïwan	Pommes	TW001102	
Taïwan	Produits carnés crus	TWVF01	
Taïwan	Produits carnés transformés et Graisses	TWPV01	
Thaïlande	Alimentation animale	THALI01	
Thaïlande	Génétique aviaire	THGX01	
Thaïlande	Génétique bovine&porcine	THSPAEMA01	
Thaïlande	Produits carnés	THVIA01	
Thaïlande	Protéines Animales Transformées	THABC01	
Turquie	Viande bovine	TRVPB01	
Union Economique Eurasiatique	Alimentation animale	UEEAA01	
Union Economique Eurasiatique	Entreposage	UEED01	
Union Economique Eurasiatique	Lait et produits laitiers	UEELAI01	
Union Economique Eurasiatique	Produits carnés	UEEVIA01	
Union Economique Eurasiatique	Produits de la pêche	UEEPRO01	

	Viet Nam	Caprins vivants	VNCP01
	Viet Nam	Œufs et ovoproduits	VNOE01
	Viet Nam	Produits carnés	VNVIA01
	Viet Nam	Produits de la pêche	VNPP001
Référentiel			
Je dois rechercher les informations pour un couple pays-produit donné, quelle est la procédure à suivre ?	<p>L'onglet « Référentiel » permet d'accéder aux informations sur les couples pays/produit mises en ligne sur Expadon 2.</p> <p>Pour l'utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aller dans l'onglet « Référentiels » ; <p>Puis cliquer sur « Informations couples pays/produit » :</p> <p>Sélectionner le pays de destination en renseignant son code ISO (2 caractères).</p> <p>Cliquer sur « Rechercher » en bas de l'écran.</p> <p>Cliquer sur « Position » pour déployer l'arbre et trouver le produit recherché :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 (Phytosanitaire) • 2 (Sanitaire) <p>Cocher la case puis cliquer sur « Consulter » ou cliquer sur la ligne du produit concerné.</p>		
Comment je peux savoir si un agrément est nécessaire pour un couple pays/produit ?	<p>Lors de la recherche d'un couple pays/produit, en fonction des critères de recherche utilisés, les couples pays/produits qui s'affichent automatiquement sont ceux pour lesquels il est nécessaire de déposer une demande (hormis la ligne pays/phytosanitaire ou pays/sanitaire qui est la racine et sur laquelle il n'est pas possible de déposer une demande d'agrément).</p>		

Je souhaite consulter la durée de validité d'un produit renouvelable, l'information se trouve à quel endroit du couple pays-produit ?

Dans le référentiel, l'information est précisée dans l'onglet « Conditions export ».

Vous pouvez également consulter la liste des produits ci-dessous :

Pays	Produit	Code produit	Durée
Bolivie, Etat Plurinational de	Génétique aviaire	BOGX01	3 an(s)
Brésil	Génétique aviaire	BRGX01	2 an(s)
Chili	Semence équine	CLSPC1	3 an(s)
Chine	Echalotes de consommation	CNEC001	1 an(s)
Chine	Génétique bovine	CNSPA01	3 an(s)
Chine	Kits de diagnostic - produits techniques	CNGO01	3 an(s)
Chine	Kiwis	CN001101	1 an(s)
Chine	Orge	CNOR001	3 an(s)
Chine	Pommes	CN001102	1 an(s)
Chine	Produits laitiers infantiles	CNLAI50	3 an(s)
Colombie	Semence équine	COSPC01	3 an(s)
Corée (du sud), République de	Kiwis	KR001101	1 an(s)
Egypte	Viande de volailles	EGVHV01	3 an(s)
Etats Unis d'Amérique	Pommes et poires	US001101	1 an(s)
Iran, République Islamique	Viande bovine	IRVPB01	3 an(s)
Japon	Bulbe de lys	JP132101	1 an(s)
Malaisie	Ovoproduits	MYOEP01	3 an(s)
Malaisie	Produits carnés	MYVIA01	3 an(s)
Malaisie	Viande bovine	MYVPB01	3 an(s)
Malaisie	Viande porcine	MYVPC02	3 an(s)
Malaisie	Viande volailles	MYVPH01	3 an(s)
Malaisie	Œufs et ovoproduits	MYOEO1	3 an(s)
Maroc	Plants fruitiers en zone tampon feu bactérien	MA113201	1 an(s)
Mexique	Protéines Animales Transformées PAT	MXABC01	1 an(s)

	Mexique	Viande de porc	MXVPC01	3 an(s)	
	Taiwan	Kiwi - Pas d'agrément	TW001101	1 an(s)	
	Taiwan	Pommes	TW001102	1 an(s)	
	Thaïlande	Génétique aviaire	THGX01	2 an(s)	
	Thaïlande	Génétique bovine&porcine	THSPAEMA0 1	3 an(s)	
	Thaïlande	Protéines Animales Transformées	THABC01	5 an(s)	

Mise à jour d'une demande d'agrément ou d'un dossier

<p>Comment je peux modifier un agrément accordé ?</p>	<p>Dans Expadon 2 :</p> <p>Cliquer sur l'onglet « Agréments » puis sélectionner « Modifier un agrément accordé » dans le menu :</p> <p>Sur l'agrément à modifier, cliquer sur le bouton « Actions » en bout de ligne et sélectionner « Modifier un agrément accordé » :</p> <p>Puis confirmer la demande de modification pour arriver sur la demande à modifier. Il faut ensuite suivre les mêmes étapes que pour une nouvelle demande d'agrément.</p>
<p>Ma demande d'agrément n'est pas encore soumise, comment je dois procéder pour la soumettre ou pour la compléter ?</p>	<p>En fonction du rôle utilisateur, il n'est pas possible de compléter toutes les demandes ; il est nécessaire qu'elles soient au bon statut.</p> <p>Pour compléter une demande, à partir d'un écran de recherche, il faut cliquer sur le bouton « Actions » puis cliquer sur « Compléter » pour un opérateur ou « instruire » pour un agent de l'administration</p> <p>Le fait de cliquer sur le numéro de la demande en début de ligne ouvre un dossier en consultation, il n'est alors pas possible d'ajouter ou de compléter sa demande.</p>

<p>Je dois apporter des modifications à ma demande d'agrément (dossier) et déposer des nouveaux documents alors qu'elle n'est plus au statut « Dossier en création », comment je dois procéder ?</p>	<p>Il n'est pas possible de modifier directement une demande si elle n'est plus au statut « Dossier en création ». Il faut dans ce cas, contacter votre DDETSPP ou votre SRAL pour que il ou elle vous rende la main sur votre demande. Vous pouvez aussi contacter l'établissement en charge de la filière (FranceAgriMer, IFCE ou l'établissement en charge du bois) pour revenir arrière.</p> <p>Attention, il n'est plus possible de faire cette démarche à partir du moment où l'établissement a été mis sur une liste, c'est-à-dire à partir du statut « Affecté liste » ou « Transmis Ministère » ou « Transmis Ambassade » ou « Transmis pays tiers ». Il faudra dans ce cas attendre la réponse du pays tiers et demander une modification si la demande d'agrément a été accordée ou faire une nouvelle demande si l'agrément a été refusé.</p> <p>Pour contacter FranceAgriMer : assistance.expadon2@franceagrimer.fr</p>
<p>Par quel moyen je peux mettre à jour les activités de mon entreprise pour un agrément accordé ?</p>	<p>Lorsqu'une demande agrément a le statut « Accordé », il n'est plus modifiable. Pour modifier ou mettre à jour des informations (activités, catégories de produit, les données spécifiques, ...), il faut modifier un agrément accordé, ce qui équivalra à déposer une nouvelle demande. Cette dernière suivra l'intégralité du processus de demande d'un agrément.</p> <p>Attention : le dépôt d'un document seul n'est pas considéré comme une modification d'un agrément accordé. La demande ne peut être soumise.</p>
<p>Informations concernant une demande d'agrément ou un dossier</p>	
<p>Comment je dois interpréter la signification du statut et l'état de ma demande d'agrément ?</p>	<p>Le statut qualifie l'état d'avancement de la demande d'agrément déposée ou de l'agrément lui-même. L'état qualifie la complétude d'une demande ou d'un agrément accordé à un statut donné.</p> <p>Pour plus de détail, il est conseillé de consulter l'Annexe I du guide utilisateur.</p>
<p>Lorsque la période de validité d'un agrément se termine, une alerte automatique est-elle envoyée ?</p>	<p>L'alerte automatique de fin de validité d'un agrément n'est aujourd'hui pas prévue dans Expadon 2 mais la date de fin de validité de l'agrément est renseignée dans le dossier de la demande.</p>

<p>Que signifie un agrément renouvelable ?</p>	<p>Pour certains couples pays/produits, les agréments ont une durée de validité limitée (ex. un an pour l'agrément à l'exportation de pommes vers Taïwan 5 ans pour les produits laitiers infantiles pour la Chine). A la fin de la période de validité, l'exportateur, s'il le souhaite, doit demander le renouvellement de son agrément accordé. Cette démarche est à effectuer dans Expadon 2.</p>
<p>Création d'une demande d'agrément</p>	
<p>Lors de la création d'une nouvelle demande d'agrément, l'établissement recherché n'est pas disponible, que dois-je faire ?</p>	<p>Pour un utilisateur donné, seuls les établissements qui ont été déclarés au préalable par son administrateur local sont disponibles. En cas d'oubli d'un établissement de la part de l'administrateur local au moment de la demande d'habilitation, il doit faire parvenir à FranceAgriMer le fichier Excel complété avec l'établissement manquant et l'identifiant des utilisateurs sur lesquels il faut le rajouter (onglet « Périmètre utilisateur »).</p> <p>Dans le cas d'un nouvel établissement qui vient d'être racheté ou suite à une fusion avec un nouvel établissement qui n'est pas encore référencé au compte de l'administrateur local ou un établissement qui vient de déménager (changement de SIRET), l'administrateur local doit adresser une demande d'ajout du nouvel établissement à l'administrateur national en écrivant à : assistance.expadon2@franceagrimer.fr</p>
<p>Comment je dois répondre à un appel candidature publié ?</p>	<p>Selon la procédure à suivre indiquée, il se peut que dans certains cas, la réponse se fasse par Expadon 2. Pour cela, il faut cliquer sur l'onglet « agréments » puis sur « Déposer une demande d'agrément initiale » puis rechercher le couple pays/produit mentionné dans l'appel à candidature.</p> <p>Il faut ensuite suivre la même procédure que pour le dépôt d'une demande d'agrément.</p>
<p>Notions à connaître</p>	
<p>Quelle est la distinction entre « agrément » et « catégorie de produit » ?</p>	<p>Un « agrément » est une autorisation d'exportation donnée par un pays tiers à un établissement pour lui permettre d'exporter ses produits sur son territoire. En fonction des pays tiers, l'agrément n'est pas forcément nécessaire.</p> <p>La « catégorie de produit » correspond aux produits couverts par un agrément. Par exemple, l'agrément Afrique du sud/Produits carnés couvre les catégories de produit viande bovine,</p>

	<i>viande de volailles et viande porcine. Au moment de la demande d'agrément, les catégories de produit sur lesquelles portera l'agrément sont à sélectionner.</i>
Je suis instructeur, est-il possible de compléter ou modifier les documents joints par un opérateur avant de déclarer un dossier complet ?	Il est possible de compléter ou de modifier un document déposé par un opérateur dans l'onglet « Informations Dépôt des pièces ». Il est également possible, si besoin, de charger un nouveau document.
Comment la signature du vétérinaire est-elle prise en compte dans l'instruction en ligne ?	Deux cas sont à considérer : 1- le pays tiers n'exige pas de document signé par un vétérinaire : En se connectant sur Expadon 2, un utilisateur est identifié, authentifié et habilité. Chacune de ses actions sera tracée, déclarer le dossier complet puis émettre un avis favorable suffisent pour la transmission d'un dossier au service en charge de la gestion (FranceAgriMer, IFCE ou l'institut en charge de la filière bois) par un vétérinaire instructeur ; 2- le pays tiers exige un document signé par un vétérinaire : Le vétérinaire instructeur peut joindre à une demande d'agrément dans Expadon 2 une copie numérisée du document signé.
Quelle est la différence entre les activités « Transformation » et « Production » ?	L'activité « Production » correspond à transformation primaire des produits comme l'abattage ou la découpe sans processus complexe. L'activité « Transformation » correspond à une modification de l'état du produit avec par exemple le hachage ou la fabrication de plats cuisinés.
Lors de la création d'une nouvelle demande d'agrément, les agréments CE ne sont pas disponibles ou sont incorrects ?	S'il n'est pas possible d'indiquer le numéro d'agrément CE d'un établissement ou s'il est erroné, merci d'envoyer un courriel à l'adresse assistance.expadon2@franceagrimer.fr
Est-il possible de modifier les documents joints avant de soumettre un dossier ?	Avant de soumettre votre dossier de demande d'agrément, les documents joints peuvent être modifiés par suppression de l'ancien document puis dépôt d'un nouvel élément en allant dans l'onglet « Informations Dépôt des pièces ». Certains modèles de documents sont téléchargeables dans cet onglet et peuvent être complétés avant d'être à nouveau postés.

<p>Est-il possible de compléter ou modifier les documents joints par un opérateur avant de déclarer un dossier complet ?</p>	<p>Il est possible de compléter ou de modifier un document déposé par un opérateur dans l'onglet « Informations Dépôt des pièces ». Il est également possible, si besoin, de poster un nouveau document.</p>
<p><i>SIRET, adresse, ...</i></p>	
<p>Les informations relatives à l'adresse de mon établissement ne sont pas correctes, comment les modifier ?</p>	<p>Il n'est pas possible de modifier ces informations directement dans Expadon 2 car elles sont issues de l'INSEE. L'établissement devra vérifier les informations figurant sur l'INSEE et consulter l'avis de situation au répertoire SIRENE : https://avis-situation-sirene.insee.fr/.</p> <p>Si les informations sont également erronées sur cet avis, il convient de contacter l'INSEE via son centre de formalité des entreprises (CFE) pour demander la modification.</p>
<p>Notre établissement a déménagé et change de SIRET. L'agrément qui a été accordé par le pays tiers porte sur le SIRET de l'ancienne adresse, que dois-je faire pour régulariser mes dossiers dans Expadon 2 ?</p>	<p>Vous devez d'abord contacter votre Service Déconcentré pour en connaître la démarche.</p>
<p>Notre établissement a changé de raison sociale tout en conservant le même SIRET, l'ancienne raison sociale est conservée sur nos dossiers dans Expadon 2, que dois-je faire pour régulariser mes dossiers dans Expadon 2 ?</p>	<p>Vous devez d'abord contacter votre Service Déconcentré pour en connaître la démarche.</p>